

1643 Juli 14.

ABSCHIED DER AM 5. JULI 1643 BEGONNENEN JAHRRECHNUNG IN BADEN<sup>1</sup>

---

s. EA V 2, 1487 Art. 34 [Verbot, in den Gemeinen Herrschaften gelegene Güter an die tote Hand zu verkaufen]

1) s. EA V 2, 1282 (Nr. 1007)

---

Auszug, von Landschreiber-Substitut der Freien Ämter Johann Melchior K o l i n für den Zuger Tagsatzungsgesandten B e a t II. Zurlauben ausgefertigt. AH 84, 206 - Blatt 206<sup>v</sup> leer

1746 November 28., Cham

A

SCHREIBEN VON PFARRER KASPAR OSWALD MOOS [AN GARDEHPTM. BEAT FIDEL ZURLAUBEN]

---

*"J'ay l'honneur de Vous escrire la presente, pour Vous contester la joye, que j'ay conçue au temps de Votre heureux retour<sup>1</sup> à la chere Patrie, je prie Dieu, qu'il Vous conserve long temp en bonne santé, et que Vous insistes un jour aux traçes de Vos glorieux ancetres, qui ont imortalisés leur nom en tous les Etats et Royaumes de l'Europe. La femme [Maria Barbara G r e t e n e r] de Wolfgang G r o b [von Cham], dont le beaufreere (Undervogt [von Cham]) vous aporte la lettre presente m'a priée avec jnstance d'interceder aupres de Vous pour obtenir la grace de la demission de son marit, qui doit encor servir à peu pres l'espace d'une année, elle Vous offre une reconoissance pour sa demission, que Vous demanderes. Vous en faieres à Votre bon plaisir, elle est seule avec ses trois petits enfants, et m'empresse fort pour cela, d'avoir son marit au pais.*

*Pour nos rentes perpetuelles, nous n'avons point touché d'argent, depuis que nous avons eu l'honneur de recevoir par Vous la cense de l'année 1742 [- vermutlich lauteten diese Forderungen auf das Hôtel de ville von Paris -]. je scais bien que le sergant Charlé [=C a r l é] est dans les jnvalides [gemeint im Hôtel des Invalides in Paris?], cepandant j'espere encore de recevoir ce qu'il me doit. je Vous recomende l'affaire, ayant une estime tres grande d'une personne, que j'aime et honore de tout mon coeur ...".*